

*Ne pas diffuser dans les autres pays que la France.  
Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.*

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE  
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE SOFIBUS PATRIMOINE**

**Sofibus**  
Patrimoine

**INITIEE PAR**

**SEGRO FRANCE SA**

**SEGRO**

**PRESENTEE PAR**

**LAZARD**  
FRÈRES BANQUE

Etablissement présentateur et garant

**COMMUNIQUE RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU  
DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS » DE SEGRO FRANCE**

**PRIX DE L'OFFRE**

313,71 euros par action Sofibus Patrimoine SA

**DUREE DE L'OFFRE**

10 jours de négociation

Le calendrier de la présente offre publique d'achat simplifiée, suivie d'un retrait obligatoire, (ci-après l' « **Offre** ») sera fixé par l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** ») conformément à son règlement général.

Communiqué de presse en date du 17 mars 2021



Le présent communiqué est établi et diffusé par SEGRO France SA en application des articles 231-27 et 231-28 du règlement général de l'AMF.

*Ne pas diffuser dans les autres pays que la France.  
Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.*

### **AVIS IMPORTANT**

En application de l'article L.621-8 du Code monétaire et financier de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 16 mars 2021, apposé le visa n°21-068 en date du 16 mars 2021 sur la note d'information établie par SEGRO France SA relative à l'offre publique d'achat simplifiée, suivie d'un retrait obligatoire, initiée par SEGRO France SA sur les actions Sofibus Patrimoine SA.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, le document « Autres Informations » relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SEGRO France SA, déposé auprès de l'AMF le 16 mars 2021, est mis à la disposition du public ce jour.

La note d'information visée par l'AMF est disponible sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de SEGRO France ([www.segro.com](http://www.segro.com)) et peut être obtenue sans frais auprès de SEGRO France SA (20 rue Brunel, 75017 Paris) et de Lazard Frères Banque (175 boulevard Haussmann, 75008 Paris).

Le document « Autres Informations » relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SEGRO France SA est disponible sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de SEGRO France ([www.segro.com](http://www.segro.com)) et peut être obtenue sans frais auprès de SEGRO France SA (20 rue Brunel, 75017 Paris) et de Lazard Frères Banque (175 boulevard Haussmann, 75008 Paris).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et de calendrier de l'Offre et Euronext Paris publiera un avis annonçant le calendrier et les principales caractéristiques de l'Offre.

### **AVERTISSEMENT**

Le présent communiqué de presse est diffusé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre d'achat, ou une sollicitation d'une offre de vente, d'instruments financiers de Sofibus Patrimoine SA. Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance de la documentation relative à l'Offre, qui contient les termes et conditions de l'Offre, ainsi que, le cas échéant, de tout avenant ou ajout à ces documents dans la mesure où ils contiendront des informations importantes sur Sofibus Patrimoine SA et l'opération envisagée. Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. L'Offre ne sera pas ouverte au public dans les juridictions dans lesquelles son ouverture fait l'objet de restrictions légales. La publication, la diffusion ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est publié, diffusé ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. SEGRO France SA et Lazard Frères Banque déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.